



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE N° DAEM-APC-20-25 DÉMOLITION DES BÂTIMENTS INSALUBRES ET INCENDIÉS À PORT-LAGUERRE

La province Sud lance un appel public à concurrence pour la démolition des bâtiments insalubres et incendiés à Port-Laguerre. L'opération consiste non seulement à libérer l'espace pour de futurs projets, mais également à garantir la sécurité des lieux en procédant à l'évacuation des déchets générés par cette opération.

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré gratuitement sur le site www.marchesppublics.nc.

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plateforme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modifcatifs apportés au dossier de consultation.

Les offres devront être réceptionnées avant le **19 septembre 2025 à 15h30** :

- Par voie électronique sur la plateforme des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie en se connectant au profil entreprise : www.marchesppublics.nc ;

Une visite non obligatoire des lieux est prévue le jeudi 11 septembre 2025 à 8h30.

Date de publication officielle le vendredi 29 août 2025 sur la Plateforme des marchés NC.